

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 30 août 2020

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4119-2020.

Cause tarifaire 2020-2021 d'Énergir.

Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) de Stratégies Énergétiques (S.É.) – Demande à la Régie de considérer la possibilité de reporter la journée d'audience du vendredi 4 septembre 2020 au mardi 8 septembre 2020.

Chère Consœur,

Nous invitons respectueusement la Régie à considérer la possibilité de reporter la journée d'audience du vendredi 4 septembre 2020 au mardi 8 septembre 2020 ou à la rigueur au vendredi 11 septembre 2020 (*voir ci-dessous*).

En effet, les intervenants ACEFQ, AHQ-ARQ, FCEI, GRAME, OC, SÉ et ROÉÉ viennent tous de recevoir notification d'une *Demande introductive d'instance en contrôle judiciaire et sursis* dans la cause *Hydro-Québec c. Régie de l'énergie*, CSM 500-17-113361-201 (voir [A-0052](#) et [A-0010](#) - *Note : le numéro du dossier de la Cour supérieure inscrit en page 1 de la copie de la demande introductive comporte une erreur cléricale*).

Cette demande est présentable le vendredi 4 septembre 2020 à 9h00 en Cour supérieure dans le district de Montréal. Elle comporte une demande interlocutoire de sursis d'exécution de deux décisions de la Régie et de suspension du dossier R-4041-2018 de la Régie (Programme GDP Affaires d'Hydro-Québec Distribution). **Nous avons communiqué avec le procureur d'Hydro-Québec de ce dossier lequel nous indique vouloir effectivement procéder le 4 septembre 2020 sur la demande interlocutoire de sursis/suspension.**

Nous sommes fortement intéressés par cette demande en Cour supérieure (de même que d'autres intervenants probablement) de sorte que la tenue simultanée des audiences en Cour supérieure dans cet autre dossier et à la Régie au présent dossier nous pose (et pose probablement aussi à d'autres intervenants) un sérieux conflit d'horaire. SÉ était activement intervenue devant la Régie sur les enjeux qui font l'objet de cette *Demande introductive d'instance en contrôle judiciaire et sursis*.

Nous sommes, bien sur, très conscients des contraintes de calendrier de la Régie et souhaitons qu'il soit possible de trouver une solution permettant de **reporter la journée d'audience du vendredi 4 septembre 2020 au mardi 8 septembre 2020 ou à la rigueur au 11 septembre 2020** (*Note : il y aurait d'autres conflits d'horaire les 9 et 10 septembre 2020 pour plusieurs intervenants et nous*).

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Dominique Neuman', written over a horizontal line.

Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et
Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. La demanderesse et les participants, par le *Système de dépôt électronique de la Régie.*